

----- Message original -----

**Sujet:**[INTERNET] A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur du projet éolien Epuron  
St Maurice la Clouère

**Date :**Wed, 21 Nov 2018 03:11:41 -0500

**De :**Alain Pérochon <[perochona@aol.com](mailto:perochona@aol.com)>

**Pour :**[pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr)

Monsieur le commissaire enquêteur

Il est dommage que les photos adressées par mail ne soient pas toujours visibles en intégralité, quand elles ne sont pas tout simplement absentes à l'ouverture, probablement du fait de problèmes techniques.

Ainsi il en va de mon courriel du 18 Novembre, raison pour laquelle je vous adresse à nouveau une partie de ce courriel en fichier joint avec la photo scannée, en espérant qu'elle vous parviendra en entier, permettant ainsi une meilleure lecture des projets en cours , notamment pour ceux de St Maurice et de Vernon.

<http://www.vienne.gouv.fr/content/download/17412/110703/file/RNT%20de%20ED%20St%20Maurice%20la%20Clou%C3%A8re%20MAJ%2020170913.pdf>

En page 9 de la RNT il est présenté un tableau des réalisations de la société Epuron comme constructeur, dont l'une à **Derval Lusanger**,

<http://www.vollore-montagne.org/pdf/2015/DOSSIER-SANTE-PUCEUL-SAFFRE.pdf>

Monsieur et Madame POTIRON ont été démarchés par ABO Wind pour implanter une éolienne sur leur terrain. Monsieur et Madame POTIRON ont accepté n'ayant pas d'a priori sur cette production d'énergie. Monsieur POTIRON avait juste connaissance des problèmes qu'avait rencontré un exploitant suite à la mise en place du parc éolien de **Derval/Lusanger. La société ABO Wind l'avait rassuré en indiquant que les problèmes avaient été résolus !**

De quels problèmes s'agissait-il ?

Comment ont-ils été résolus ?

Qu'est devenu cet élevage laitier aujourd'hui ?

N'a-t'il pas fait place à une exploitation céréalière ?

Est-ce le devenir des éleveurs de notre pays bocager ?

Je profite de cette occasion pour faire le même constat que le journal belge "L'Echo" de ce jour, le froid est là alors que l'éolien produit peu, localement les éoliennes autour de Gençay sont à l'arrêt faute de vent, ce en raison d'une patate anticyclonique installée sur l'Europe, et pendant ce temps là le prix du MWh s'envole.

La preuve est faite que rien ne sert de décupler les usines éoliennes si le vent est absent.

Evoqué sans relâche par les promoteurs, le foisonnement des vents à l'échelon d'un pays ou d'un continent a ses limites, celles des périodes anticycloniques...

<https://www.lecho.be/entreprises/energie/Nouvelles-tensions-sur-les-prix-de-l-electricite-en-Belgique/10071573>

## **"Le prix de l'électricité s'envole à nouveau. Pourquoi? Parce que seuls deux réacteurs nucléaires tournent, le temps est plus froid et l'éolien produit peu."**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Alain Pérochon  
[perochona@aol.com](mailto:perochona@aol.com)

-----E-mail d'origine-----

De: Alain Pérochon <[perochona@aol.com](mailto:perochona@aol.com)>

A: pref-enquetes-publiques <[pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr)>

Envoyé le: Di, 18 Nov 2018 23:18

Sujet: A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur du projet éolien Epuron St Maurice la Clouère

Monsieur le commissaire enquêteur,

Les usines éoliennes autorisées et construites occupent déjà une grande partie de l'horizon en sortant de Verrières, et en direction de Gençay.

Ce qui était développé dans mon courriel adressé à Mr le commissaire enquêteur du projet éolien de Vernon, dont je vous ai adressé copie.

Eoliennes Horizon et saturation en sortant de Verrières en limite de commune avec St Laurent.PNG

A partir du lieu dit "Les mines" , en sortant de Verrières sur la route de Gençay par la RD 13,

En A le parc de Bouresse / Usson, et A' le projet d'extension dont on ne sait où il s'arrête puisqu'un mât de mesure vient d'être récemment installé...

En B le parc de St Secondin,

En C le parc de Brion,

En D, on ne sait où précisément sur ce cliché, le parc en projet de St Maurice la Clouère et dans son prolongement le parc en projet de Vernon...

S'agissant d'un photomontage scanné par mes soins avec des moyens rudimentaires, les mâts ne sont pas visibles à l'oeil nu, ils le sont par contre sur les photos de mes autres courriels.

Outre le fait que les éoliennes ont des hauteurs différentes selon leur évolution technique ( ou pas ? ) et que cela contribue encore plus au massacre du paysage, ajouter des éoliennes que ce soit à St Secondin, ou bien à St Maurice la Clouère, ou bien encore à Vernon participera à l'encerclement de certaines communes rurales dont celle de St Laurent de Jourdes, ce après celles de St Secondin et de Brion...

Par ailleurs plus les éoliennes sont hautes et plus les ombres portées sont conséquentes et ont des impacts sur des distances de plusieurs centaines de mètres, ce lorsque le soleil se lève ou se

couche et particulièrement en période automnale ou printanière, ce dont ne tiennent pas ou peu compte les promoteurs, se contentant de se référer à l'article 5 de l'arrêté du 26 août 2011 qui dispose que : « Afin de limiter l'impact sanitaire lié aux effets stroboscopiques, lorsqu'un aérogénérateur est implanté à moins de 250 mètres d'un bâtiment à usage de bureaux, l'exploitant réalise une étude démontrant que l'ombre projetée de l'aérogénérateur n'impacte pas plus de trente heures par an et une demi-heure par jour le bâtiment. »

Cet effet stroboscopique est complété par des nuisances sonores peu communes, surtout les soirées et nuits d'été, ainsi certains riverains vivent un enfer éolien pendant la plus grande partie de l'année; Comme par exemple à l'expardelière, commune de Lussac les églises ( 87 ), où la maison est située à 700 m de l'éolienne qui projette l'ombre de ses pales.

<https://youtu.be/HHRzP2EXsHo>

<https://www.youtube.com/watch?v=W8Ya26kOGou>

<https://www.youtube.com/watch?v=f8lZ2BHkEJk>

[https://www.youtube.com/channel/UC\\_jv\\_1m1T778vb1CYG3Hokg](https://www.youtube.com/channel/UC_jv_1m1T778vb1CYG3Hokg)

Je vous adresse les délibérations prises par les élus de la commune de St Laurent de Jourdes, délibérations prises à l'unanimité pour refuser les projets éoliens de St Secondin et de St Maurice la Clouère.

Je vous adresse également copie de ce courriel en fichier joint au cas où le cliché ne serait pas affiché correctement à l'ouverture.

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Alain Pérochon

[perochona@aol.com](mailto:perochona@aol.com)

---

— Panorama éolien en pays Gencéen.PNG

Sujet: A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur du projet éolien Eparon St Maurice la Clouère  
Date: Di, 18 Nov 2018 23:18  
Fichiers joints: Eoliennes delib\*projets PNG (1387K), Eoliennes horizon et saturation 1.pdf (2056K)

Monsieur le commissaire enquêteur.

Les usines éoliennes autorisées et construites occupent déjà une grande partie de l'horizon en sortant de Vernières, et en direction de Gençay. Ce qui était développé dans mon courriel adressé à Mr le commissaire enquêteur du projet éolien de Vernon, dont je vous ai adressé copie.



A partir du lieu dit "Les mines", en sortant de Vernières sur la route de Gençay par la RD 13.

En A le parc de Bourresse / Usson, et A' le projet d'extension dont on ne sait où il s'arrête puisqu'un mât de mesure vient d'être récemment installé...  
En B le parc de St Secondin,  
En C le parc de Brion,  
En D, on ne sait où précisément sur ce cliché, le parc en projet de St Maurice la Clouère et dans son prolongement le parc en projet de Vernon...  
S'agissant d'un photomontage scanné par mes soins avec des moyens rudimentaires, les mâts ne sont pas visibles à l'oeil nu, ils le sont par contre sur les photos de mes autres courriels.

Outre le fait que les éoliennes ont des hauteurs différentes selon leur évolution technique ( ou pas ? ) et que cela contribue encore plus au massacre du paysage, ajouter des éoliennes que ce soit à St Secondin, ou bien à St Maurice la Clouère, ou bien encore à Vernon participera à l'encerclement de certaines communes rurales dont celle de St Laurent de Jourdes, ce après celles de St Secondin et de Brion...